



Guy Faure, Yuna Chiffolleau, Frédéric Goulet, Ludovic Temple et Jean-Marc Touzard (dir.)

Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires

Éditions Quæ

Chapitre 9 - Recherche-action en partenariat et innovation émancipatrice

Michel Dulcire, Eduardo Chia, Nicole Sibelet, Zayda Sierra, Luanda Sito et Dominique Paturel

Éditeur : Éditions Quæ
Lieu d'édition : Éditions Quæ
Année d'édition : 2018
Date de mise en ligne : 30 janvier 2020
Collection : Synthèses
ISBN électronique : Synthèses



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 28 juin 2018

Référence électronique

DULCIRE, Michel ; et al. *Chapitre 9 - Recherche-action en partenariat et innovation émancipatrice* In : *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires* [en ligne]. Versailles : Éditions Quæ, 2018 (généré le 31 janvier 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/quæ/25461>>.

Chapitre 9

Recherche-action en partenariat et innovation émancipatrice

MICHEL DULCIRE, EDUARDO CHIA, NICOLE SIBELET,
ZAYDA SIERRA, LUANDA SITO ET DOMINIQUE PATUREL

Résumé. Ce chapitre montre pourquoi et comment les chercheurs s'associent aux acteurs non chercheurs engagés dans la transformation de la réalité dans une recherche-action en partenariat (RAP), pour construire avec eux un dispositif de production de connaissances. Une recherche-action en partenariat naît de la rencontre entre une intention de recherche et une volonté de changement d'acteurs au sein de partenariats négociés. Elle peut être perçue comme une innovation, car elle implique des changements significatifs dans les dispositifs de recherche, notamment en matière de gouvernance, de méthodes et de pratiques. Les apprentissages mutuels des acteurs impliqués dans ce processus améliorent leurs capacités à décider, à explorer, à agir ensemble. Ainsi, les acteurs déploient leurs pouvoirs d'agir pour le futur, bases du développement durable.

L'innovation peut être décrite comme un processus de fabrication de *capabilités*, au sens que lui donne Sen (2010), c'est-à-dire d'amélioration des capacités des acteurs à décider, à explorer et à agir ensemble. Ce pouvoir d'agir (*empowerment*) se traduit par une amélioration de leur autonomie, autrement dit une émancipation opérative, collective et individuelle, soulignée par de nombreux auteurs (Rancière, 1987; Boltanski, 2009; Guespin-Michel, 2015). En effet, dans le champ des sciences pour le développement, la recherche participative est assimilée à une démarche éthique (de Santos, 2009) par laquelle il s'agit de construire un dispositif de production de connaissances avec les acteurs engagés dans la transformation de la réalité (Dulcire, 1996), et non de produire une connaissance sur les acteurs non chercheurs ou d'imposer une solution pensée par des chercheurs.

Articuler les travaux de recherche avec la demande sociale, provenant des agriculteurs, des services d'accompagnement, des gouvernants, des acteurs des filières

ou des consommateurs, implique des changements significatifs dans les dispositifs de recherche ainsi que dans les pratiques des uns comme des autres. Il s'agit de renforcer des dynamiques d'apprentissage collectives, en rupture avec les approches centrées sur l'encadrement des agriculteurs supposés guidés par la seule rationalité technique.

Cet élargissement conduit aux questions suivantes :

- comment faire pour que tous les acteurs travaillent ensemble ;
- quel rôle doit y jouer la recherche ?

En s'engageant dans des processus collectifs de la recherche-action en partenariat (RAP), les acteurs du monde rural et les chercheurs deviennent les partenaires d'une recherche partagée. L'objectif global de la RAP est de renforcer les capacités individuelles ou collectives qui nourrissent les processus d'innovation des acteurs engagés, dans l'optique de leur émancipation. La RAP associe pleinement des agriculteurs et d'autres acteurs dans un processus de changement, qui impose de travailler sur les interactions entre les dimensions techniques, sociales et organisationnelles. En incluant leurs propres besoins et pratiques plutôt que le seul point de vue des institutions qui les accompagnent, cette façon de faire permet aux acteurs de ne plus être des objets d'étude ou des bénéficiaires passifs.

La complexité des interactions sociales et des contextes d'intervention sont des éléments qui argumentent en faveur d'une RAP, par laquelle la recherche et l'action collective se fondent sur des dispositifs réflexifs construits avec les acteurs. Cette pratique de recherche se veut à la fois éthique et méthodologique, mais non idéologique. Elle situe la recherche à l'interface entre la production de connaissances et l'action. Le fait de s'emparer d'une question de société et de la traduire en projet commun de recherche structure la RAP. C'est une posture exigeante qui ne s'improvise pas et dans laquelle le bon sens ne suffit pas. Cette recherche a ses propres paradigmes, ses hypothèses, ses méthodes et ses outils, qui se fondent sur l'expérience et une posture constructiviste.

Dans la première partie, nous présentons un bref état de l'art des démarches associant les acteurs non chercheurs au travail de production de connaissances et de conception des innovations. La deuxième partie est consacrée à l'explicitation du travail partenarial qui vise l'émancipation de tous les acteurs, y compris les plus marginalisés. Enfin, en conclusion, nous revenons sur les fonctions de la RAP comme démarche émancipatrice. Nous illustrons nos propos avec deux encadrés qui traitent de la mise en œuvre de la RAP.

►► Un bref état de l'art

*Si vous voulez vraiment comprendre quelque chose, essayez juste de le changer
(Lewin, 1948).*

Les recherches en sciences sociales ont, au moins depuis Lewin (1948), entrepris d'élaborer et de théoriser des pratiques visant à associer tous les acteurs à la construction et à la conduite de leurs dispositifs d'étude. Recherche et développement, recherche participative, recherche clinique, recherche-action, recherche

collaborative... sont autant de termes qui témoignent de cet effort. En effet, un peu partout dans le monde et dans différentes situations (entreprises, hôpitaux, éducation, agriculture, etc.), les chercheurs constatent que leurs propositions sont souvent rejetées, contournées et au mieux modifiées par les acteurs non chercheurs. Face à ce constat, un certain nombre de chercheurs ont voulu mieux comprendre les raisons qui motivent ces résistances au changement. Ainsi, Lewin observe que lorsque les acteurs sont impliqués dès le début du processus de recherche, ils mettent plus rapidement en place les solutions co-élaborées. C'est la naissance de la recherche-action, qui, au-delà de la production de connaissances, vise le changement. Son objectif est alors de favoriser des modes de participation démocratique pour améliorer la capacité des acteurs à travailler collectivement, traiter des problèmes complexes, expérimenter ou encore élaborer des visions partagées d'un monde futur et désiré. Un des principaux résultats de ces travaux est la formalisation du principe qu'il faut modifier la réalité pour mieux la connaître et l'améliorer (Freire, 1973).

Cette réflexion structure différentes pratiques de recherche pour construire des interactions entre acteurs. La recherche collaborative permet ainsi de dépasser le clivage entre chercheurs et acteurs non chercheurs, dans le but de partager des objectifs, des méthodes et des résultats. La recherche participative, souvent associée à l'innovation sociale, a pour principe de mobiliser tous les acteurs dans la production des connaissances et elle vise donc à augmenter leur capacité d'expertise (Anadón, 2007). La recherche-intervention ambitionne quant à elle la résolution de problèmes pour lesquels la recherche est sollicitée. Elle est contextuelle et vise à produire des connaissances actionnables.

La recherche-action en partenariat (RAP) quant à elle désigne des processus collectifs multi-acteurs à l'échelle de leurs territoires afin de répondre à des besoins sociaux non satisfaits *via* les marchés et les politiques sociales (Richez-Battesti *et al.*, 2012). Elle vise à rendre visible l'invisible (de Santos, 2009), pour construire des alternatives et des connaissances sur des phénomènes complexes interdépendants, physiques, biologiques, économiques, sociaux ou culturels. Elle peut avoir une double origine : les acteurs non chercheurs eux-mêmes ou la recherche. L'engagement des acteurs locaux et des chercheurs donne naissance à un vrai partenariat, comme celui qui s'établit parfois entre l'État et les entreprises privées pour stimuler l'innovation (Dhume, 2010). Les agriculteurs et leurs organisations passent ainsi du statut de simples objets d'étude à celui de parties prenantes du projet. Ce partenariat signifie une mise en commun des ressources, matérielles ou immatérielles, pour atteindre un objectif commun (Storup, 2013) et il vise un renforcement des capacités d'action de tous les acteurs et une valorisation du savoir propre à chacun (Bosc *et al.*, 2014).

Au-delà de l'approche originelle de Lewin sur la recherche-action, favoriser le partenariat implique de mettre en place de nouveaux espaces de rencontre et d'action entre les chercheurs et les autres acteurs, où vont se fabriquer un langage commun, des projets et de nouvelles pratiques. Chaque RAP met en place des dispositifs adaptés aux spécificités de la situation, selon le problème à traiter, le système d'acteurs, l'urgence, les incertitudes et les trajectoires des relations internes et externes.

Les différentes pratiques et expériences de recherche-action en partenariat dans l'agriculture

Dans le domaine agricole, l'échec du modèle linéaire, de la recherche à la vulgarisation puis à la production, où l'agriculteur est considéré comme un simple récepteur passif auquel le chercheur transmet de la connaissance *via* les services de conseil, a favorisé l'émergence de différentes formes de recherche participative, dont la RAP (Chercheurs Ignorants, 2015). Les RAP en agriculture portent généralement sur la coproduction d'innovations en associant les acteurs locaux dès la définition de la question (Chia, 2004 ; Dulcire *et al.*, 2008 ; Faure *et al.*, 2010). Elles ont pour objectif commun un changement de la réalité où les parties prenantes sont effectivement actives. La RAP naît alors de la rencontre entre une intention de recherche et une volonté de changement de la part d'acteurs locaux, au sein de partenariats négociés qui permettent aux différents acteurs d'exercer un rôle reconnu et de co-construire des innovations mieux à même de répondre à leurs préoccupations (Faure *et al.*, 2010). Le processus de négociation qui s'établit alors entre les acteurs donne naissance à un cadre éthique partagé, qui définit les manières d'agir de chacune des parties prenantes de la RAP (Vall *et al.*, 2016). Cette pratique de RAP permet aussi aux acteurs impliqués de questionner les conditions qui sont à l'origine des problèmes traités, et notamment de ceux liés aux inégalités.

La RAP traduit une épistémologie qui s'appuie sur une éthique de l'autre, en interrogeant la place depuis laquelle la recherche est conduite (Paturel, 2010). L'origine du questionnement n'est pas construit *a priori* et elle se situe au cœur du processus-même de la RAP. La RAP est une façon de construire du sens et d'anticiper (Paturel, 2015) ; c'est une friction constructive entre les logiques différentes des parties prenantes (Soulard *et al.*, 2007). Elle permet l'évolution des réseaux sociotechniques (Callon et Ferrary, 2006) sur lesquels repose le processus de changement. Elle fait le lien entre la connaissance pour elle-même et la connaissance pour l'action, et entre la généralité et la singularité des résultats de recherche.

De manière plus concrète, la RAP implique la mise en œuvre d'activités particulières par les chercheurs et par les autres acteurs, pour différents résultats escomptés (tableau 9.1).

La démarche de RAP est appliquée et « impliquante » ; c'est une recherche pour et dans l'action, où les chercheurs et les autres acteurs influent de façon continue sur le cours des événements.

De l'innovation au partenariat émancipateur

La RAP se fait dans le cadre de dispositifs particuliers. Foucault (1975) propose de définir un dispositif comme étant un système de relations établies entre des éléments hétérogènes, tels que des discours, des institutions, des décisions réglementaires, des lois, des affirmations scientifiques, etc. Ces dispositifs permettent de fabriquer des stratégies collectives adaptées aux contextes et aux situations, de modifier le système de relations par des arrangements sociaux et collectifs, et non par de simples arrangements techniques figés, et de formaliser et gérer les relations entre acteurs.

Tableau 9.1. Activités à effectuer pendant la recherche-action en partenariat (RAP).

	Activités à effectuer par les acteurs locaux (agriculteurs, techniciens...)	Activités à effectuer par les chercheurs
Analyse	Identifier les acteurs et les organisations, les savoir-faire et les phénomènes en cause	Comprendre la complexité des situations (dimensions techniques, économiques, sociales, politiques, scientifiques, culturelles, juridiques)
	Formaliser les problèmes et choisir ensemble les niveaux d'analyse et d'action	Identifier les pratiques et les savoir-faire des acteurs locaux
	Étudier la trajectoire possible	Identifier les rapports de forces et les alliances
Action	Construire des dispositifs de gouvernance de RAP	Construire les équipes de chercheurs
	Favoriser la synergie entre recherche et développement	Problématiser la question identifiée avec les acteurs
	Mettre en place des expérimentations	Mettre en place des dispositifs de distanciation (comité de suivi...)
	Produire des connaissances actionnables et consolider les savoir-faire	Communiquer par des documents, des articles; vulgariser... Élaborer une stratégie d'intéressement et d'enrôlement
Résultats escomptés	Résolution des problèmes	Connaissances actionnables et domaines de validité
	Apprentissages	Méthodes d'intervention
	Gestion de situations complexes	Innovations à différentes échelles
	Capacité d'expertise et expérimentation	

Dans le cadre d'une RAP, participants et chercheurs élaborent ensemble une question commune et les manières d'y répondre, mettent en œuvre des alternatives puis en évaluent les résultats, pour les valoriser ensuite, individuellement ou collectivement. Ils se trouvent alors dans une posture de partage et dans des relations d'égalité, tantôt dans la réflexion, tantôt dans l'action. Quatre principes guident cet engagement partenarial :

- les connaissances scientifiques ne sont pas supérieures aux autres, la prise en compte des savoirs locaux doit être effective ;
- les recherches doivent déboucher sur l'action, c'est à dire répondre à un problème posé ;
- les recherches sont conduites en projets (incluant la construction des questions, la définition d'objectifs, la mise en œuvre d'actions et l'évaluation des résultats), mis en œuvre en commun par l'ensemble des acteurs ;
- le partenariat doit être effectif, grâce à des responsabilités négociées et partagées par les différents acteurs concernés.

Le démarrage de telles démarches de RAP est complexe. En effet, elles reposent sur la mobilisation de nombreux acteurs et sur un dialogue, auxquels chercheurs et partenaires ne sont pas toujours préparés. La phase de construction du partenariat est une phase cruciale d'une RAP. Elle est consommatrice de temps et de moyens. De surcroît, la conduite de ce partenariat se doit de reposer sur des bases

contractuelles, souples et modifiables, dans lesquelles chaque partie possède des droits et des devoirs. Dans certaines situations, une RAP et une recherche classique, orientée vers la production de références techniques, peuvent être complémentaires. L'encadré 9.1 illustre à la fois le temps pour construire le partenariat et la création d'un cadre éthique.

Encadré 9.1. La recherche-action en partenariat (RAP) au Burkina-Faso

Les travaux que nous avons menés (Vall *et al.*, 2016) dans l'Ouest du Burkina Faso depuis 2005, dans le cadre de différents projets de recherche et de développement, nous ont permis de formaliser la démarche de RAP en la mettant à l'épreuve. Il s'agissait de modifier la réalité, avec les agriculteurs, les éleveurs, les conseillers agricoles, les techniciens des ministères déconcentrés et les municipalités, à travers la co-conception des innovations sociotechniques.

Nous avons expérimenté et mis en place des nouvelles techniques de culture (association de plantes, agriculture de conservation), de conduite des élevages (élevage laitier, embouche, animaux de trait), de gestion collective des ressources naturelles (élaboration de chartes foncières) et de production de compost. Une première innovation organisationnelle a consisté à créer un comité local associant les agriculteurs d'un village à des chercheurs et à des techniciens (comité de concertation villageois). Cette innovation a été ensuite peaufinée et généralisée à neuf autres villages, et a inspiré les pouvoirs publics dans le cadre de la politique nationale de décentralisation.

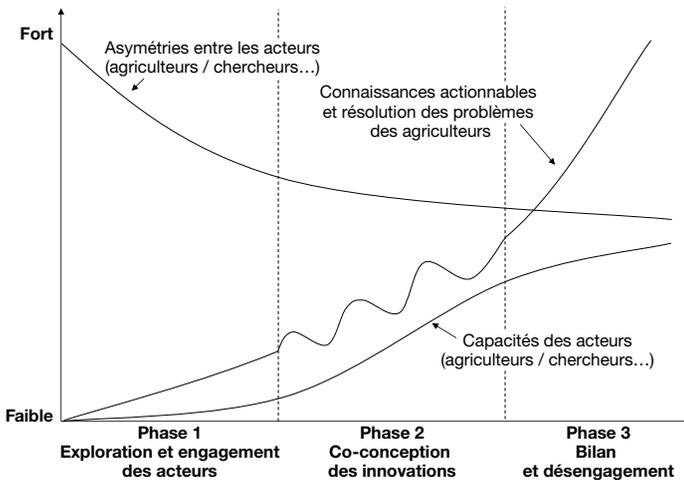


Figure 9.1. Phases et dynamique de production des résultats d'une recherche-action en partenariat (Vall *et al.*, 2016).

Nous avons travaillé avec plus de dix villages et 100 exploitations agricoles. Dans une première phase expérimentale, dans deux villages, nous avons œuvré à la co-conception de systèmes agro-pastoraux plus productifs et plus durables, en mobilisant les principes de l'intensification écologique, en (re)pensant l'intégration de l'agriculture dans l'élevage, tant à l'échelle des exploitations qu'à celle des villages. Les expérimentations agro-pastorales menées au champ avec les paysans

...

ont été un outil important. La co-conception d'innovations nécessite d'inscrire la RAP dans le temps (figure 9.1). Une première phase permet d'explorer le problème et les solutions, de créer la confiance et d'enrôler les acteurs. Une deuxième phase se centre sur la co-conception des innovations, grâce à l'élaboration de connaissances actionnables. Une troisième phase permet de faire un bilan et d'enclencher un nouveau cycle de RAP ou de négocier le désengagement de la recherche. Le renforcement des capacités à innover des acteurs non chercheurs est visible lors de la seconde phase et permet aux acteurs de devenir progressivement autonomes.

Le comité de concertation villageois facilite la production d'un langage commun entre les acteurs de terrain ainsi que l'élaboration commune de stratégies de développement. C'est aussi un dispositif leur permettant de gérer les relations avec la recherche et les autres parties prenantes du développement territorial. C'est un facteur d'émancipation (Charbonnier, 2013).

Quant à la recherche, ce dispositif lui permet d'élaborer le cadre éthique et de mettre en place des expérimentations agro-pastorales (d'en définir les thèmes et les volontaires). C'est aussi un lieu de restitution et de discussion des résultats et d'arbitrage des priorités.

► Une recherche-action en partenariat construite et négociée de manière collective

Le chercheur engagé dans une recherche-action en partenariat (RAP) doit apprendre à faire évoluer ses objectifs de recherche, à imaginer de nouveaux dispositifs de recherche et de nouvelles formes de coopération. Les différentes questions qu'il doit se poser, comme partie prenante d'un processus de changement et vis-à-vis des autres acteurs, peuvent être formulées ainsi :

- comment faire de la recherche qui réponde aux questions des acteurs et comment assumer un engagement dans l'action ;
- comment associer activement les agriculteurs et les autres acteurs à la RAP, dans l'élaboration des questions, la définition du dispositif, la mise en œuvre et la cogestion des activités, la confrontation des connaissances, l'analyse des résultats et de leurs modes de valorisation ou d'appropriation ?

La participation ne se décrète pas !

La participation des acteurs ne s'impose pas d'elle-même mais résulte d'un travail de sensibilisation et de construction entre les chercheurs et les autres acteurs ; l'un des objectifs du processus de RAP est de fonder des relations de réciprocité et d'équivalence entre acteurs (Coenen, 2001). Ce partenariat n'est pas seulement une règle imposée par une bureaucratie administrative, car à la mode et donc obligatoire (Coutellec, 2015 ; Dhume, 2010). Si le chercheur accompagne les acteurs tout au long du processus de RAP, il apparaît que lui aussi a besoin d'apprendre pour devenir opérationnel (Dulcire, 2012). Le rapport de force n'est pourtant pas égal entre les chercheurs et les autres acteurs, ce qui peut avoir des conséquences en matière de domination, d'accroissement des inégalités, de relations de pouvoir, de violence symbolique, qu'il faut pouvoir révéler et gérer (Bourdieu, 2001). Il revient

ainsi au chercheur de faire évoluer ses capacités à écouter, à traduire et à se questionner. La dynamique collective repose sur la construction de la confiance entre les différents acteurs et les chercheurs.

La nécessaire construction d'un langage commun

Soulard *et al.* (2007) soulignent que pour les chercheurs et les autres acteurs en rester à leur propre langage favorise une illusion commune et peut déboucher sur une fiction et, au final, générer des frictions, compromettant la coopération nécessaire au bon déroulement de la RAP. La construction d'un langage commun (Akrich *et al.*, 2006) est une condition de réussite de la RAP. De Santos (2009) qualifie cette étape de nécessaire, pour créer une compréhension mutuelle entre des expériences diverses, sans détruire leur identité.

Ce langage commun permet de se mettre d'accord sur une représentation de la situation actuelle, sur des objectifs à atteindre, sur des actions communes à mener, ainsi que sur des règles de fonctionnement, de coordination et d'évaluation. Chercheurs et non-chercheurs deviennent alors des acteurs potentiellement équivalents (Coenen, 2001), décidant et modifiant ensemble la situation.

Se mettre d'accord et apprendre pour agir ensemble

Dans le cadre du dispositif de RAP une relation de confiance mutuelle se construit progressivement et favorise l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires à l'action. Travailler et décider ensemble repose sur une relation de confiance, qui se construit progressivement entre acteurs (Dulcire, 2012). Les partenaires peuvent dans certains cas formaliser ces engagements mutuels par un contrat, qui établit les conditions de collaboration, les fonctions et les rôles des différentes parties prenantes (Chia *et al.*, 2008; Vall *et al.*, 2016). Tout en laissant leur autonomie à chacun des partenaires, ce contrat encourage à créer des synergies, à mettre en commun des ressources pour des actions communes, à agir ensemble de manière efficace.

Une RAP amène les acteurs, chercheurs inclus, à se remettre en question et fait évoluer les façons de faire et de penser. Elle les oblige ainsi à des apprentissages réciproques, à prendre confiance en eux-mêmes par la cogestion des activités. Participer à une RAP permet aux participants de se former en agissant, et non plus de se former d'abord pour agir ensuite. Ces apprentissages renforcent leurs capacités d'adaptation face aux incertitudes, condition indispensable pour faire face aux futurs. Il en résulte une émancipation réciproque des chercheurs et des non-chercheurs (Rancière, 1987).

Cependant, la co-construction d'objectifs communs, puis la mise en œuvre d'actions pour atteindre ces objectifs, peut provoquer des confrontations et révéler des désaccords entre les acteurs engagés. Ces confrontations peuvent alors être discutées et résolues, par reconstruction commune. Parfois, aussi, elles peuvent faire éclater le processus collectif, donc le projet porté par la RAP. Ces échecs potentiels forment en soi des apprentissages de nouvelles capacités d'action collective pour les acteurs, dans le futur.

Enfin, dans la RAP, le passage du « je » au « nous » (production d'un langage commun, co-construction puis gestion d'un projet commun) est suivi d'un retour sur le « je », quant aux valorisations spécifiques des résultats communs (articles, pratiques techniques, formes d'organisation, etc.), des valorisations qui peuvent être individualisées, en fonction des contextes et des besoins de chacun des acteurs impliqués.

Outils et dispositifs de gouvernance

Les acteurs mobilisent des outils pour assurer ces activités d'une RAP que sont la production d'un langage, l'élaboration d'un projet commun, la fixation de règles de fonctionnement et de coordination, la planification, le suivi, puis l'évaluation des actions. Ces outils sont divers, consistant en des relevés de parcelles, des comptes rendus de réunions, des états des recettes et des dépenses, des contrats de partenariats, des jeux collaboratifs, des modèles de simulation, des cartes, etc. Ils peuvent être conçus par les acteurs eux-mêmes, ou sont issus d'autres expériences, et donc exogènes. Dans ce second cas, les acteurs les contextualisent et les adaptent à la situation. Ces outils sont des auxiliaires de la réflexion et de l'action collective. Ils aident à élaborer des stratégies, à définir les actions et à concevoir les ajustements nécessaires à court terme. Alors que l'encadré 9.1 insistait sur les expérimentations avec les paysans, qui sont aussi des outils de la RAP, l'encadré 9.2 montre l'importance des outils de formation.

La RAP s'inscrit dans un dispositif qui est lui aussi régulé par des outils, comme un comité de gestion, un comité scientifique, un groupe de travail, un programme d'actions, un tableau de suivi et d'évaluation, etc. Les comités de gestion gèrent la vie du projet, assurent la communication avec l'extérieur et une médiation en cas de conflits, facilitent les travaux des acteurs et évaluent les résultats. Chia (2004) indique que dans les RAP, comme dans les recherches classiques, les comités scientifiques favorisent la nécessaire distanciation des chercheurs et l'action réflexive pour générer des connaissances scientifiques valides.

Ces outils et ces dispositifs constituent ce que l'on peut appeler la *technologie de la gouvernance* de la RAP (Vall *et al.*, 2016). Ils peuvent être adossés, comme dans le cas du Burkina (encadré 9.1), à la co-construction préalable d'un cadre éthique qui précise des règles d'engagement des chercheurs et des acteurs de terrain.

Encadré 9.2. Agir ensemble pour renforcer la capacité d'innovation des communautés rurales en Colombie

La durabilité des écosystèmes nécessite le renforcement des capacités de gestion collective et de créativité des collectivités rurales. Dans le contexte colombien de reconstruction après un conflit (accords de paix signés en 2016), différentes communautés rurales ont demandé une formation mieux adaptée à leurs besoins, afin de répondre aux défis locaux. Dans le cadre d'un dialogue des savoirs, pour une coexistence pacifique des communautés et un développement économique durable et équitable, des institutions éducatives et des organisations paysannes⁽¹⁾ ont élaboré ensemble le projet « Dialogue universités-communautés pour le renforcement des compétences de leadership et de créativité vers la durabilité, dans trois contextes ruraux différents (afrocolombien, amérindien et paysan) ».

...

Cette formation a été conçue et mise en œuvre en s'appuyant sur une démarche de RAP. Son objectif était de renforcer les capacités d'innovation des communautés rurales concernées, en facilitant les apprentissages pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets pour leur bien-être, et ce, dans leurs différents contextes territoriaux. Deux actions ont structuré cette RAP :

- la formation d'acteurs pour la promotion du bien-être des communautés en élaborant des projets de développement culturel, social et productif;
- le renforcement de la participation au sein des communautés afin d'améliorer leur fonctionnement collectif, leur autonomie et la coexistence de différents groupes.

Les participants et les participantes (60, en 2015) ont été choisis au sein de leur communauté en fonction de leurs engagements, dans le respect d'une diversité d'âge, dans le but de renforcer les capacités locales des communautés, pour une autonomie effective (Sierra *et al.*, 2010; Candelo, 2014). Les thèmes abordés dans les cursus sont résumés en figure 9.2.

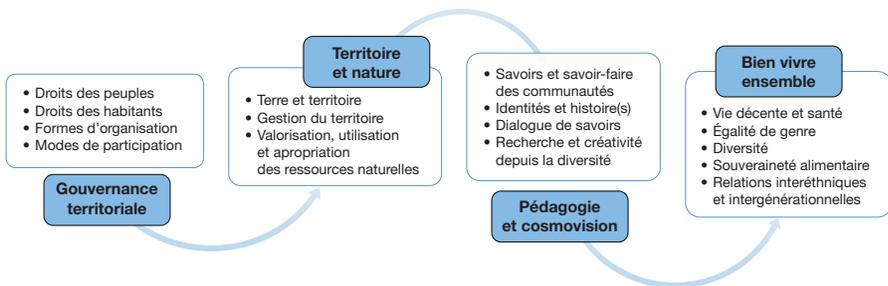


Figure 9.2 Axes thématiques de la formation de communautés rurales colombiennes.

La formation était fondée sur les principes de pédagogie critique et créative et d'éducation populaire de Freire (1973), et ce, dans une perspective d'autonomisation des acteurs et de co-construction des connaissances. Ces principes comprennent une palette de méthodes, telles que des présentations individuelles, des débats, des dialogues, des ateliers, des expériences artistiques et des travaux individuels ou collectifs. Les thèmes centraux de ces cursus étaient :

- l'identification (comment était-ce avant, et maintenant ?);
- la problématisation (qu'est-ce qui a changé, et pourquoi ?);
- le projet (que devons-nous reprendre ou transformer; quels projets créatifs de la communauté faut-il élaborer ?);
- la mise en œuvre de ces projets créatifs avec les communautés des participants.

Dans ce cadre, les participants ont identifié, en interagissant avec les chercheurs, des problématiques ou des situations à améliorer dans leur communauté. Ils ont proposé des alternatives en construisant des propositions créatives communautaires, reconnues pour chaque participant comme issues de son propre travail. Les apprentissages faits lors de ces co-constructions ont permis de renforcer les capacités d'animation collective et d'innovation créative des communautés, et de fournir des éléments pour la création d'un programme de formation permanente intitulé « Ruralité, équité et diversité », à proposer dans d'autres zones rurales. À la fin de la RAP, un diplôme a été remis aux participants, ce qui produit une forme de reconnaissance.

1. Corporación de Estudios Educativos, Investigativos y Ambientales (CEAM), Consejo Comunitario Mayor Asociación Campesina Integral de Atrato (COCOMACIA), organisations paysannes et indigènes (Kichwua, Muruy y Siona) del Putumayo, WWF Colombie, Universités de British Columbia, d'Aalborg et d'Antioquia.

► Conclusion : vers un partenariat créatif, pour accompagner le changement

La recherche-action en partenariat (RAP) est une démarche qui a pour ambition de transgresser la domination scientifique du chercheur sur le non-chercheur. Elle mobilise plusieurs champs disciplinaires (sciences sociales et sciences biotechniques) et conjugue plusieurs démarches (constructiviste et systémique). La RAP suppose une posture de recherche spécifique pour aider les acteurs participants à ne plus être en attente d'une simple transmission de savoirs normés, mais à construire leurs propres savoirs dans le cadre d'un processus réflexif et à renforcer ainsi leurs capacités individuelles et collectives. Ces nouvelles capacités signifient une meilleure capacité d'autonomie des participants, permettant de mieux répondre aux enjeux d'un développement durable.

Ainsi, la RAP est avant tout conçue comme une démocratisation de la démarche de recherche scientifique, permettant l'inclusion d'acteurs ayant des capacités cognitives hétérogènes. Elle contribue à rendre plus symétrique la participation de ces différents acteurs car elle peut intégrer aussi ceux qui sont généralement exclus des décisions politiques et économiques. La RAP invite aussi d'autres acteurs mieux informés à prendre en compte les connaissances et les modes d'organisation locaux peu valorisés. Ce constat renvoie aux difficultés majeures que pose la mise en œuvre d'une démarche partenariale avec les différents groupes sociaux, parmi lesquels figurent souvent les plus marginalisés (Paturel, 2015).

Enfin, la RAP peut aussi nourrir la critique sociale qui structure différentes controverses sur les liens entre science et société ou entre production de connaissances et action publique. Elle s'inscrit plus généralement dans la dynamique de mise en débat du rôle de l'expertise scientifique et de l'évolution souhaitée vers une bonne gouvernance des territoires. L'autonomisation des acteurs constitue une approche stimulante pour lier les notions de durabilité avec celles de justice, de solidarité sociale, de reconnaissance et d'émancipation.

► Références bibliographiques

- Akrich M., Callon M., Latour B., 2006. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Presse des Mines, Paris.
- Anadón M. (éd.), 2007. *La recherche participative : multiples regards*, Presses universitaires du Québec, Québec.
- Boltanski L., 2009. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, Paris.
- Bosc P.-M., Piraux M., Dulcire M., 2014. Contribuer à l'innovation, aux politiques et à la démocratie locale. In : *Agricultures familiales et mondes à venir* (J.M. Sourisseau, éd.), Éditions Quæ, AFD, Cirad, Versailles, 145-160.
- Bourdieu P., 2001. *Science de la science et réflexivité*, Raisons d'agir, Paris.
- Callon M., Ferrary M., 2006. Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau. *Sociologies pratiques*, 13(2), 37-44.
- Candelo R.C., 2014. *Liberando la Palabra*, WWF Colombia, Cali.

- Charbonnier S., 2013. À quoi reconnaît-on l'émancipation ? La familiarité contre le paternalisme. *Tracés*, 25(2), 83-101.
- Chercheurs Ignorants (les), 2015. *Les recherches-actions collaboratives, une révolution de la connaissance*, EHESP, Dijon.
- Chia E., 2004. Principes, méthodes de la recherche en partenariat : une proposition pour la traction animale. *Revue d'élevage médecine vétérinaire des pays tropicaux*, 57(3-4), 233-240.
- Chia E., Dulcire M., Piraux M., 2008. Le développement d'une agriculture durable a-t-il besoin de nouveaux apprentissages ? Les leçons tirées d'une recherche en milieu insulaire. *Études Caraïbiennes*, 11, <<http://etudescaribeennes.revues.org/3497>> (consulté le 27 février 2018).
- Coenen H., 2001. Recherche-action : rapports entre chercheurs et acteurs. *Revue internationale de psychosociologie*, 1-2(16-17), 19-32.
- Coutellec L., 2015. *La science au pluriel, essai d'épistémologie pour des sciences impliquées*, Éditions Quæ, Versailles.
- Dhume F., 2010. *Du travail social au travail ensemble. Le partenariat dans le champ des politiques sociales*, ASH Édition, Paris.
- Dulcire M., 1996. Le jeu de l'implication et le feu de l'engagement: chroniques nicaraguayennes. *Économie rurale*, 236, 62-68.
- Dulcire M., 2012. The organisation of farmers as an emancipatory factor: setting up of a cocoa supply chain in São Tomé. *Journal of Rural & Community Development*, 7(2), 131-141.
- Dulcire M., Chia E., Vall E., 2008. Conception des innovations et rôle du partenariat, CIROP. Bilan et perspectives, Cirad, Montpellier.
- Faure G., Gasselin P., Triomphe B., Temple L., Hocdé H., 2010. *Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat*, collection Agricultures tropicales en poche, Éditions Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux.
- Foucault M., 1975. *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris.
- Freire P., 1973. *¿Extensión o comunicación? La concientización en el medio rural*, Siglo Veintiuno Ed., México.
- Guespin-Michel J., 2015. *Émancipation et pensée du complexe*, Édition du Croquant, Paris.
- Lewin K., 1948. Action research and minority problems. Resolving social conflicts. *Journal of social issues*, 2, 34-46.
- Paturel D., 2010. *La fonction de Tiers Social*, L'Harmattan, Paris.
- Paturel D., 2015. La recherche participative en travail social : l'option d'une épistémologie et d'une méthodologie constructiviste. In : *Les recherches-actions collaboratives, une révolution de la connaissance* (Les chercheurs ignorants, eds), EHESP, Dijon, 197-205.
- Rancière J., 1987. *Le maître ignorant. 5 leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Fayard (Paris).
- Richez-Battesti N., Petrella F., Vallade D., 2012. L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? *Innovations*, 38(2), 15-36.
- Santos (de) B., 2009. *Una Epistemología del Sur. La reinvencción del Conocimiento y la Emancipación Social*, Siglo XXI, Buenos Aires.
- Sen A., 2010. *L'Idée de justice*, Seuil, Paris.
- Sierra Z., Sinigúí S., Henao A., 2010. Acortando la distancia entre la escuela y la comunidad: Experiencia de construcción de un currículo intercultural en la Institución Educativa Karmata Rúa del Resguardo Indígena de Cristianía, Colombia. *Visão Global*, 13(1), 219-252.
- Soulard C.-T., Compagnone C., Lémery B., 2007. La recherche en partenariat, entre fiction et friction. *Natures, Sciences, Sociétés*, 15(1), 13-22.
- Storup B., 2013. *La recherche participative comme mode de production de savoirs*, Fondation Sciences Citoyennes, Paris.
- Vall E., Chia E., Blanchard M., Koutou M., Coulibaly K., Andrieu N., 2016. La co-conception en partenariat de systèmes agricoles innovants. *Cahiers Agricultures*, 25(1), 15001.